Réussites

AGIR AVEC VOUS POUR SE RÉALISER

DANS LE PAS-DE-CALAIS

Pacte des réussites citoyennes 2022-2027

**PACTE DES RÉUSSITES CITOYENNES**

##  TABLE DES MATIÈRES

Le Département, acteur des réussites citoyennes 4

[3 défis pour les réussites citoyennes 5](#_TOC_250001)

[Ouvrir à chacun le champ des possibles 6](#_TOC_250000)

* Contexte national
* Contexte départemental
* Ambitions structurantes (synthèse)

### Ambition 1 - Mettre les jeunesses au cœur de l’action départementale 7

* Faire confiance aux jeunes
* Accompagner toutes les jeunesses
* Développer l’emploi des jeunes dans les services départementaux

### Ambition 2 - Faire de l’éducation un levier d’égalité 9

### Garantir l’égalité des chances au collège

* Promouvoir l’égalité dans l’assiette
* Accompagner les parents pour la réussite des collégiens
* Créer les conditions de la réussite pour tous

### Ambition 3 - Rendre accessibles à tous les pratiques culturelles et sportives 11

* Oser la culture et le sport
* Permettre la participation à la vie culturelle
* Favoriser le bien-être et la santé de tous par la pratique du sport

### Ambition 4 - Proposer une offre diversifiée, de qualité et en proximité 13

* Ajuster les maillages des équipements aux bassins de vie
* Proposer des contenus exigeants et les rendre accessibles

**Faire société, ensemble, avec nos différences** 15

* Contexte national
* Contexte départemental
* Ambitions structurantes (synthèse)

### Ambition 5 - Reconnaître nos singularités et faire de nos différences un atout 16

* Favoriser l’intégration et la tolérance pour lutter contre les discriminations
* Promouvoir l’égalité femmes-hommes
* Intégrer pleinement les personnes en situation de handicap

### Ambition 6 - Faire des politiques départementales des tremplins vers la citoyenneté 19

* Contribuer à l’éducation à la citoyenneté des jeunes et des collégiens
* Faire de la culture un vecteur de citoyenneté pour les collégiens
* S’appuyer sur les valeurs du sport pour créer du lien

### Ambition 7 - Valoriser et soutenir ceux qui s’engagent 21

* Valoriser et reconnaître l’engagement des jeunes
* Promouvoir la formation des bénévoles et reconnaître leurs compétences
* Soutenir le tissu associatif, notamment via l’économie sociale et solidaire

### Ambition 8 - Agir en citoyens du monde 23

* Éveiller les consciences aux enjeux climatiques
* Promouvoir la tolérance et l’ouverture au monde

**Se rassembler pour avancer collectivement** 25

* Contexte national
* Contexte départemental
* Ambitions structurantes (synthèse)

### Ambition 9 - Écouter les habitants et agir avec eux 26

* Écouter et prendre en compte la parole des usagers
* Mieux informer sur l’action départementale

### Ambition 10 - Écouter les partenaires et agir avec eux 28

* Concerter et faire vivre les réseaux culturels et sportifs
* Informer, former, accompagner les élus et les partenaires
* Fixer ensemble les contreparties et les modalités d’évaluation

**LE DÉPARTEMENT, ACTEUR**

**DES RÉUSSITES CITOYENNES**

Les réussites citoyennes, c’est à la fois l’ensemble des actions permettant de valoriser les parcours individuels et les singularités, et l’ensemble des actions permettant à ces singularités de se conjuguer pour faire un collectif. Aujourd’hui, placer l’humain au cœur des préoccupations du Département justi- fie la nécessité d’établir un Pacte dédié aux réussites citoyennes.

Parler de réussites citoyennes, c’est vouloir l’émancipation des habitants dans toute leur diversité, c’est favoriser le renouveau de la cohésion sociale en valorisant les initiatives individuelles et collectives. C’est enfin considérer que chacun a une place dans le débat d’idées et que construire la société de de- main ne peut se faire qu’en avançant tous, ensemble, maintenant.

Parce qu’un enseignement, un livre, un morceau de musique, une rencontre, la pratique culturelle,
artistique et sportive, peuvent changer positivement le regard sur les autres ou sur soi-même. Parce qu’ils peuvent favoriser l’épanouissement personnel de chacun comme la construction de références collectives à partager et à vivre, le Département souhaite contribuer à ce que chacun puisse participer à la mise en œuvre de ce pacte et réussir, quels que soient le niveau et le rythme de ces réussites.

Ouvrir à chacun le champ des possibles… Faire société, ensemble, avec nos différences…
Se rassembler pour avancer collectivement sont autant de défis dans un contexte où les fractures de la société et les épreuves de la vie peuvent mettre à mal la capacité de chacun à se projeter dans le vivre-ensemble.

Par ses compétences dans le champ de la jeunesse, des collèges, de la culture, du sport, ou des
 solidarités territoriales et humaines, le Département peut agir pour la réussite de chacun. Faire avec vous et pour vous constitue ainsi l’engagement premier du Département pour la réussite de tous les citoyens, qu’ils soient en devenir ou qu’ils aient déjà développé leurs potentiels.

C’est pour toutes ces raisons que le Département, au travers de ce Pacte des réussites citoyennes,
 souhaite mobiliser l’ensemble de ses ressources au service de l’émancipation de chacun, de la lutte contre les déterminismes et de la valorisation de l’engagement de celles et ceux qui agissent au quotidien pour renforcer la cohésion sociale et permettre de mieux vivre ensemble.

##  3 DÉFIS POUR LES RÉUSSITES CITOYENNES

**OUVRIR À CHACUN LE CHAMP DES POSSIBLES**

Il n’y a pas de prédisposition ou de déterminisme. Si « l’ascenseur social » est parfois bloqué et que la perspective de vivre moins bien que ses parents existe désormais, c’est qu’il faut encore œuvrer pour ouvrir à chacun le champ des possibles. Le Département souhaite renforcer ses actions pour permettre à chacun de développer son capital confiance confiance et d’avoir toutes les cartes en mains pour faire son chemin dans la société.

Ouvrir le champ des possibles aux jeunesses d’abord car c’est un âge où les contextes historiques,
sociologiques et économiques sont fondamentaux et où une responsabilité majeure nous incombe… celle de permettre à chacun de trouver sa voie, et ce, en particulier au collège où l’éducation doit être un levier d’égalité.

Ouvrir le champ des possibles, c’est prendre en compte les parcours de vie, développer les
compé tences, provoquer les opportunités mais également accompagner les échecs et admettre le droit à l’erreur. C’est également renforcer l’accessibilité aux services, et notamment à la culture et aux sports. Les barrières physiques, sociales, territoriales doivent aujourd’hui être levées pour que chacun puisse réaliser ses envies.

Permettre à chacun de s’exprimer, de disposer d’une offre éducative, sportive et culturelle est plus qu’un défi, c’est une obligation que le Département s’impose pour la réussite de tous.

**FAIRE SOCIÉTÉ, ENSEMBLE, AVEC NOS DIFFÉRENCES**

Nos singularités nous caractérisent comme individus, nos points communs nous rassemblent au-delà de nos différences. Faire société, c’est vibrer ensemble au son d’un concert ou d’un évènement sportif, c’est se retrouver pour des causes ou pour soutenir des passions communes. Faire société, c’est reconnaître l’altérité et faire de nos différences une richesse pour un avenir meilleur.

Produire du lien social est un défi quasi-quotidien : l’inclusion, l’égalité femmes-hommes, l’engagement citoyen ne sont pas acquis et nécessitent sans cesse vigilance et accompagnement.

La force du Département pour accompagner cette ambition, c’est son action sur de multiples champs d’intervention et les nombreux acteurs engagés et enthousiastes dans les domaines éducatifs, culturels, sportifs et de la jeunesse. Dans un dialogue ouvert et un esprit constructif, le Département se doit d’être aussi exigeant avec lui-même, avec ses partenaires, que les habitants le sont avec lui.

**SE RASSEMBLER POUR AVANCER COLLECTIVEMENT**

L’adage le dit, la volonté permet de soulever des montagnes. Pourtant, cette même volonté n’est pas suffisante pour réussir. En effet, l’action collective a souvent été le facteur clef des grands
changements de société. Se rassembler aujourd’hui est une inévitable attente: l’avancée toujours plus forte de l’abstention à chaque élection, le recul des corps sociaux traditionnels illustrent bien le besoin de repenser les pratiques collectives.

Le Département, à travers les concertations engagées au 1er semestre 2022 l’a bien compris: il faut

« changer le logiciel » de la participation citoyenne en améliorant l’écoute de tous les habitants pour mieux personnaliser les réponses des politiques publiques… et il faut repenser la place de nos
partenaires pour mieux incarner la proximité que chacun appelle de ses vœux.

Se rassembler pour avancer avec tous est le 3e défi du Département pour consolider la citoyenneté et la démocratie.

**Ouvrir à chacun le champ des possibles**

### La notion même de champ des possibles caractérise bien la volonté du Département : lever l’ensemble des freins que peuvent rencontrer les habitants pour accéder aux offres de service leur permettant d’évoluer et de s’épanouir.

**Cela commence, bien sûr, par les jeunesses dont il convient de renforcer la place particulière dans l’action départementale… mais aussi en faisant le choix d’une politique éducative engagée au service de l’égalité des chances. De même, il convient de travailler sur l’accessibilité des pratiques culturelles et sportives au plus près des bassins de vie.**

CONTEXTE NATIONAL

### Le contexte national invite à repenser le pacte générationnel et social au sein des territoires. Les réformes régulières du système éducatif sont le signe d’une succession de questionnements sur les leviers possibles pour « restaurer » l’égalité des chances, sans toujours y parvenir. Par ailleurs, depuis plusieurs années, les chiffres le montrent, l’accès à la culture et au sport n’est pas toujours une évidence pour bon nombre de citoyens.

CONTEXTE DÉPARTEMENTAL

**Avec près de 1,5 million d’habitants, le Pas-de-Calais est le 8e département de France. 1 habitant sur 4 a moins de 18 ans… et 1 personne sur 6 a plus de 65 ans. La pyramide démographique impose d’accompagner les jeunesses tout en permettant à chacun de disposer d’un accès aux activités et lieux de cohésion.**

### La diversité générationnelle de notre département est complétée par une diversité sociale marquée, laquelle impose également d’agir pour garantir à chacun la capacité à se projeter au quotidien et avec les autres dans les lieux sociaux qui permettent l’expression des potentiels.

AMBITIONS STRUCTURANTES

**Ambition 1**

### Mettre les jeunesses au cœur de l’action départementale

**Ambition 2**

### Faire de l’éducation un levier d’égalité

**Ambition 3**

### Rendre accessibles à tous les pratiques culturelles et sportives

**Ambition 4**

**Proposer une offre diversifiée, de qualité et en proximité**

 **Ambition 1**

# Mettre les jeunesses au cœur de l’action départementale

Dans une société en pleine évolution, les jeunesses s’adaptent, concilient le cadre institutionnel et so- cial qui leur est donné avec leur volonté de s’émanciper, de se distinguer, de se réaliser. Le Pas-de- Calais est l’un des départements les plus jeunes de France. C’est aussi un territoire qui connaît des transformations sociales importantes, et qui, comme tant d’autres, a été marqué par la crise sanitaire. Permettre aux jeunes de vivre pleinement leur vie et de voir leurs initiatives prises en compte est une nécessité qui doit se traduire dans chacune des politiques départementales.

### FAIRE CONFIANCE AUX JEUNES

Rien n’est plus vrai aujourd’hui : les jeunesses rêvent, ambitionnent, et contrairement à ce que l’on pense, n’hésitent pas à s’engager. Ce n’est pas une découverte pour le Département qui place les jeunes au cœur de son projet politique depuis de nombreuses années: il les soutient dans leurs initiatives et leurs engagements, il les accompagne dans leur parcours vers l’autonomie, bref, il agit pour leur per- mettre de devenir des citoyens responsables et épanouis.

Prendre en compte le parcours de vie, développer les capacités individuelles, provoquer les opportu- nités et les saisir, accompagner les changements de parcours, les échecs, soutenir les progrès et les valoriser ; là est l’ambition du Département.

Au cœur du projet politique et social, le Département souhaite changer le regard sur les jeunesses
actuelles et, leur garantir les conditions nécessaires à leur expression dans l’espace public. Il s’agit de fédérer les partenaires, et ensemble, d’apporter aux jeunes une marge d’action favorisant l’exercice du pouvoir d’agir dans un cadre sécurisant.

Dans son action, le Département entend véritablement donner aux jeunes le droit à l’expérimentation, à l’initiative et à l’innovation, et reprend à son compte les mots de l’ancien Secrétaire général des Nations Unies Kofi Annan : « Faites confiance aux jeunes, donnez-leur une chance et ils vous surprendront ».

### ACCOMPAGNER TOUTES LES JEUNESSES

Le Département s’engage à répondre au plus juste aux besoins des jeunesses du Pas-de-Calais.

Les jeunesses, oui, car les besoins diffèrent en fonction de l’âge, du lieu de vie, ou des réalités
personnelles et familiales. Disposer d’une offre culturelle et sportive adaptée au jeune public, aux adolescents ou jeunes adultes, est un défi qui s’impose au Département et à ses partenaires, pour favoriser le déve loppement et l’émancipation de ces futurs adultes.

Outre la prise en compte de l’évolution des besoins et attentes en fonction de l’âge, il s’agit de répondre à leur perception du temps. Le rapport à l’immédiateté et les nouveaux usages imposent de réfléchir autrement.

Toutes les jeunesses du Pas-de-Calais sont visées par l’action départementale: dispositifs à destination de jeunes inscrits dans un parcours d’insertion professionnelle et/ou jeunes ayant besoin d’un accompagne- ment spécifique; mesures dites universelles, ouvertes à tous les jeunes sans conditions de ressources.

### DÉVELOPPER L’EMPLOI DES JEUNES DANS LES SERVICES DÉPARTEMENTAUX

Donner des chances, des perspectives, ouvrir le champ des possibles, est une volonté qui se traduit y compris dans l’accueil et le recrutement des jeunes au sein de la collectivité.

L’apprentissage est un outil qui facilite l’épanouissement et l’insertion des jeunes. Avec plus de 95 % de

taux d’obtention du diplôme pour les apprentis accueillis dans les services départementaux, il a fait la preuve de son efficacité. C’est pourquoi, il apparaît essentiel d’ouvrir encore davantage l’apprentissage à des métiers identifiés comme étant « en tension » et aux métiers liés aux compétences du Départe- ment. L’apprentissage sera encore davantage utilisé comme un outil de lutte contre les stéréotypes professionnels de toute nature en favorisant, notamment, l’accès à l’emploi public des jeunes en
situation de handicap ou encore en favorisant la mixité dans les métiers.

Que ce soit par l’apprentissage ou par le développement de nouvelles passerelles professionnelles (stages de 3e, service civique, mentorat…), l’emploi des jeunes dans les services départementaux est un engagement fort sur le mandat.

***CHIFFRES***

***TÉMOIGNAGES***

* ***« Le service civique m’a permis de surmonter ma timidité, d’avoir confiance en moi et de mon- ter, pour la 1ère fois, un projet dans son entièreté ! Une belle expérience qui m’a permis d’être plus autonome ! »,* Mélissa U., service civique aux
archives départementales**
* ***« Il est nécessaire de donner le droit à
l’expérimentation, le droit à l’erreur, au tâtonnement. Ce principe, qui est l’essence même de l’éducation populaire, nécessite de lutter contre la pression au temps. »,* Williams Nuytens, sociologue lors de la rencontre avec les partenaires jeunesse (mars 2022)**
* **365 stagiaires de la 4e au master 2 accueillis en 2021 pour découvrir la diversité des métiers, et s’y former pour certains d’entre eux.**
* **1 400 jeunes en service civique ont réalisé une mission citoyenne et d’utilité sociale dans le Pas-de-Calais en 2021.**

**Dès demain...**

* **Aller vers les jeunes et leur demander leur avis sur les projets qui les concernent en multipliant les temps de concertation et en mobilisant les pairs.**
* **Être exemplaire dans le recrutement des jeunes au sein des services du Département, de l’apprentissage à l’emploi pérenne.**
* **Permettre aux jeunes de trouver leur voie en facilitant l’accueil en service civique, le mentorat/tutorat et les stages.**
* **Rédiger une charte pour l’autonomie des jeunes pour mieux coordonner l’action du Département et de l’ensemble de ses partenaires.**

 **Ambition 2**

# Faire de l’éducation un levier d’égalité

Le Département promeut des valeurs humanistes de solidarité, d’égalité, de tolérance, d’ouverture d’es- prit et d’inclusion. L’éducation reste le principal moyen pour faciliter la mobilité sociale et ne doit pas être facteur de reproduction. Parce que la promotion des valeurs d’ouverture et l’apprentissage de la citoyenneté participent à renforcer l’égalité des chances, le Département s’engage pour faire du collège de demain le lieu de toutes les égalités.

### GARANTIR L’ÉGALITÉ DES CHANCES AU COLLÈGE

L’éducation est un droit fondamental qui rend possible l’exercice d’autres droits. Facteur de réussite, elle est encore trop souvent soumise à ce que l’on présente comme des déterminismes sociaux,
économiques et culturels. En collaboration avec l’Éducation nationale et ses partenaires, le Département s’attache à y remédier et à promouvoir un collège garant de l’égalité des chances.

La réussite passe également par le plaisir de venir, chaque jour, au collège. C’est pourquoi, le Département entend renforcer une démarche partenariale avec les collégiens et la communauté éducative sur l’attrac- tivité des espaces de vie et des espaces de travail, attractivité qui participe à un climat scolaire favorable.

Le collège est un passage important dans un parcours scolaire. Afin d’aborder la vie de l’élève dans sa globalité et d’accroître les chances de réussites, le Département entend travailler étroitement avec l’ensemble des acteurs qui concourent à la formation et à la construction des adolescents, pour qu’ils puissent vivre pleinement leur citoyenneté.

### PROMOUVOIR L’ÉGALITÉ DANS L’ASSIETTE

Réduire les inégalités sociales passe aussi par l’alimentation. L’alimentation est l’un des grands
marqueurs des inégalités sociales en France. L’Agence nationale de sécurité sanitaire de l’alimentation (ANSES) a démontré dans une étude, en date de 2017, que tant les proportions que la diversité des aliments consommés, varient en fonction des contextes sociaux.

Le Département dans le cadre de sa compétence en matière de restauration scolaire a son rôle à jouer. Il assume cette responsabilité de deux manières. D’une part, en proposant un service de restauration à un tarif adapté : il participe, auprès des parents, aux 2/3 du coût d’un repas et mène, depuis 10 ans, une politique volontariste ambitieuse d’aide à la restauration scolaire des collégiens boursiers
demi-pensionnaires. Si cette politique devra évoluer pour tenir compte des réalités sociales et économiques actuelles, le Département restera attaché à proposer les meilleures conditions de restauration à l’ensemble des collégiens, dans le cadre de l‘évolution nécessaire du maillage des collèges et des restaurations scolaires.

D’autre part, le Département porte l’ambition forte de proposer aux collégiens une alimentation de proximité et de qualité. Sensibiliser les élèves à une alimentation saine et équilibrée dès le plus jeune âge est une garantie pour l’avenir, pour leur santé et pour la planète. En ce sens, le pacte des réussites citoyennes est fortement articulé avec le pacte des solidarités territoriales, dont l’une des ambitions est d’agir pour renforcer l’alimentation saine et durable.

### ACCOMPAGNER LES PARENTS POUR LA RÉUSSITE DES COLLÉGIENS

En tant que premiers éducateurs, les parents jouent un rôle déterminant dans le processus
d’apprentissage des collégiens. De ce fait, il convient de renforcer les liens entre le collège et les parents, et de le maintenir tout au long de l’année, afin de leur donner les clés de compréhension des grandes étapes de la scolarité du collégien, notamment dans le cadre de l’orientation. Pour s’assurer d’une coéducation efficace, le Département est convaincu qu’il est nécessaire que les parents aient toute leur place.

Pour ce faire, le Département souhaite donc prendre davantage en compte la question de la parentalité en veillant à réduire la fracture numérique, en proposant notamment un accompagnement renforcé à l’usage de l’espace numérique de travail (ENT). Il s’agit également de prévoir, dans ses projets de conception du

« collège de demain », un espace parents en complément aux dispositifs de soutien tels que les maisons des adolescents.

### CRÉER LES CONDITIONS DE LA RÉUSSITE POUR TOUS

La localisation des collèges est un héritage des différentes dynamiques démographiques qui ont contraint le système éducatif à s’adapter à la demande plus ou moins forte de formation sur un territoire.

Aujourd’hui, fort d’un réseau de 125 collèges publics, le Département va connaître une diminution
significative du nombre de collégiens et l’intensité de cette évolution se traduira de façon inégale, en fonction des bassins de vie. Cette baisse prévisible, qui se matérialise déjà au niveau des écoles depuis 5 ans, oblige l’ensemble des acteurs à porter un regard croisé sur l’offre éducative et les conditions d’accueil des futurs collégiens. La prise en compte des caractéristiques des territoires, les enjeux de mixité sociale, et l’exigence du maintien de la qualité de l’offre éducative, seront déterminantes dans les choix qui seront à faire.

Dans ce contexte inédit, le Département porte l’ambition de proposer aux familles et aux élèves les meilleures conditions de réussite scolaire, condition qui prennent en compte les éléments de
scolarisation, les parcours de formation et l’insertion des jeunes.

***CHIFFRES***

***TÉMOIGNAGES***

* ***« La cantine a bien évolué et aujourd’hui, la restauration scolaire participe pleinement au développement et à la
réussite d’un collégien ».* Un chef de cuisine en collège**
* ***«L’accompagnement financier et humain du Département dans le cadre du partenariat éducatif est un véritable atout pour la réussite des collégiens ». U*n enseignant lors de la rencontre avec les partenaires de l’éducation (mai 2022)**
* **1 400 projets éducatifs accompagnés par le Département dans les collèges publics.**
* **49 500 repas produits chaque jour par les agents du Département.**
* **13 000 collégiens boursiers bénéficient, chaque année, de l’aide départementale à la restauration pour un budget de 2,7 millions d’euros.**
* **8 collèges sur 10 seront concernés par une baisse du nombre de collégiens sur la prochaine décennie.**

**Dès demain...**

* **Garantir la mixité sociale et une offre de qualité par l’adaptation du maillage des collèges.**
* **Favoriser l’attractivité de la restauration scolaire, notamment en revisitant le système de soutien aux familles.**
* **Permettre le renforcement de la place des parents au sein des collèges en les accompagnant sur la voie de l’inclusion numérique, en expérimentant l’ouverture d’espaces parents et en développant une programmation culturelle citoyenne.**
* **Accompagner les associations sportives des collèges soucieuses d’accueillir des élèves porteurs de handicap.**

 **Ambition 3**

# Rendre accessibles à tous les pratiques culturelles et sportives

De par ses compétences, le Département accompagne chaque individu, entend favoriser l’épanouis- sement de chacun et créer les conditions d’une citoyenneté active. Rendre accessibles la culture et le sport est ainsi au cœur des préoccupations du Département tant ces pratiques sont fondamentales pour découvrir des horizons qui peuvent parfois être éloignés du quotidien.

### OSER LA CULTURE ET LE SPORT

Des obstacles, que ce soit de distance, d’horaire ou de tarif, se posent parfois à la pratique d’une
activité culturelle ou d’un sport. Mais d’autres, plus diffus, d’ordre culturel ou social, sont tout aussi tenaces : oser faire de la danse quand on est un garçon ou de la boxe quand on est une fille. Oser entrer dans une librairie ou un musée pour la première fois. Enfin, certains obstacles sont d’ordre pratique: assister à un concert lorsqu’on est malentendant n’est possible que si des aménagements sont prévus pour.

La pratique sportive n’est pas linéaire tout au long de la vie. Elle est ponctuée de moments clés: la
sor tie du collège, l’entrée dans la vie active, la maternité, les problèmes de santé et les accidents de la vie sont souvent des périodes de décrochage. C’est pourquoi le Département accompagne les associations sportives qui favorisent l’accès à la pratique de ceux qui en sont le plus éloignés. Il finance également les équipements de proximité au sein des communes pour favoriser les pratiques sportives autonomes.

Le Département, acteur des politiques de solidarités, mais également des politiques culturelles,
sportives et éducatives, est déterminé à contribuer à dépasser ces barrières, pour que chacun puisse s’autoriser à accéder à ces pratiques.

### PERMETTRE LA PARTICIPATION À LA VIE CULTURELLE

Chaque personne a le droit de participer à la vie culturelle, de vivre et d’exprimer sa culture et ses
références, dans le respect des autres droits fondamentaux ; telle est la définition des droits culturels.

Aller à l’opéra, lire un manga ou un roman, visiter un musée, se rendre sur un lieu de mémoire, assister à un spectacle de rue, aller au cinéma… autant de pratiques culturelles qui contribuent à la formation d’un esprit libre et critique. Autant d’occasions d’accéder à la diversité du monde. Ce capital individuel et personnel participe à la construction de l’estime de soi, constitue une source d’épanouissement et de plaisir, et contribue à une insertion réussie dans la société.

Les politiques culturelles nationales des dernières décennies ont toutefois montré leurs limites. Malgré la démocratisation de l’accès à la culture, les barrières sociales restent majeures. C’est pourquoi le
Département s’engage en faveur d’une politique culturelle populaire, qui reconnaît à chacun la volonté et la capacité de progresser et de s’émanciper, à tous les âges de la vie. Il veille à enrichir les expériences de chacun tout en facilitant la mobilisation des citoyens autour de projets participatifs visant à faire « avec » et pas seulement « pour ». Bien au-delà du divertissement, la participation à la vie culturelle contribue pleinement à la construction des personnes et à leur émancipation. Dès lors, il importe de faire en sorte que la culture ne soit pas simplement accessible à chacun, mais aussi un espace de partage.

Pour ce faire, le Département encourage des tarifs attractifs dans l’offre des partenaires, affirme la gratuité de la saison culturelle, et s’appuie sur le développement de liens croisés entre les partenaires sociaux et culturels pour consolider tant le lien entre les générations que le service public de la culture.

### FAVORISER LE BIEN-ÊTRE ET LA SANTÉ DE TOUS PAR LA PRATIQUE DU SPORT

Une partie de notre équilibre repose sur une activité physique adaptée, gage d’un bien-être et d’une meilleure santé. Aussi, faire du sport près de chez soi, un peu, beaucoup ou passionnément doit être possible pour tous.

Le soutien aux sections sportives rectorales apporté par le Département permet aux collégiens qui le souhaitent de pratiquer, sur le temps périscolaire, un sport au collège, voire même de créer des
passerelles avec les clubs sportifs.

La maîtrise de la nage par les collégiens, mise à mal par les périodes de confinement, doit également être une priorité, tant pour des raisons de santé que de sécurité. L’encadrement des activités sportives conjugue engagements bénévoles et actions professionnelles. Dans tous les cas, des qualifications telles que le brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (B.N.S.S.A.) par exemple, sont
nécessaires. L’accès à ces formations doit être encouragé.

Les champions, qu’ils s’illustrent à l’occasion de grands événements sportifs ou de manière plus
confidentielle, sont autant de relais auprès de la population et de figures d’identification pour les jeunes. Porteurs de valeurs, ils sont aussi des modèles inspirants pour les jeunes… comme pour les moins jeunes. Le Département compte nombre de clubs et de sportifs de haut niveau qui peuvent promouvoir la pratique sportive de tous. Le Département entend valoriser ces talents pour démontrer les bienfaits du sport pour la santé.

***CHIFFRES***

***TÉMOIGNAGES***

* ***« J’ai découvert des danseurs, des chorégraphes, des photographes. J’ai appris que la danse ça pou- vait raconter une histoire, apporter quelque chose aux gens qui nous entourent et à tout le monde ».* Vicky, collégienne d’Auchel participante du projet Métamorphose de la saison culturelle départe- mentale**
* ***« Au-delà des structures sportives, nous avons de très nombreux sites au sein de notre Département : les chemins de randonnées, les terrils, les vélo- routes, les sites sur la côte, Olhain, les ENS etc... Il me semble qu’ils ne sont pas assez connus de la
population ».* Un répondant au questionnaire en ligne**
* ***« Ce qu’il faudrait, c’est amener la culture davan- tage dans les quartiers et pratiquer avec les gens ».* Un répondant au questionnaire en ligne**
* **73 écoles d’enseignement artistique accompagnées et 220 lieux de lecture**

**publique dans le département.**

* **160 projets culturels et sportifs ont été soutenus par le Département en 2021.**
* **650 000 € dédiés à l’enseignement de la natation aux collégiens non-nageurs.**

**Dès demain...**

* **Relever le défi collectif du « savoir nager » en Pas-de-Calais.**
* **Renforcer et favoriser la présence artistique sur les territoires et notamment dans les collèges.**
* **Co-construire les politiques culturelles adaptées avec le territoire et les habitants.**
* **Favoriser les liens entre le sport santé, le sport scolaire et le sport en club.**
* **Promouvoir l’éducation artistique et culturelle au collège comme tremplin vers une pratique régulière et une fréquentation des lieux culturels.**

 **Ambition 4**

# Proposer une offre diversifiée, de qualité et en proximité

Dans le Pas-de-Calais comme ailleurs, l’évolution de la société, ainsi que l’expérience des confinements ont structurellement changé les pratiques sportives et culturelles de la population. Il y a autant de goûts, d’attentes, de sensibilités, de moyens… que d’habitants dans le Pas-de-Calais. Offrir à chacun la possibilité de disposer d’une meilleure offre éducative et de s’épanouir grâce à ses pratiques culturelles et sportives passe nécessairement par une diversification des possibilités.

### AJUSTER LES MAILLAGES DES ÉQUIPEMENTS AUX BASSINS DE VIE

Le maillage des équipements culturels et sportifs doit permettre une meilleure accessibilité,
particulièrement dans les zones les moins bien dotées, et répondre aux usages et aux besoins avérés de la population. Le Département poursuivra son accompagnement technique et financier aux projets d’implantation et de rénovation de ces équipements avec la volonté de réduire les inégalités sociales. Afin de répondre aux besoins diversifiés des habitants, ces équipements devront pouvoir, autant que possible, accueillir différentes pratiques (sportive, culturelle, événementielle…).

Au-delà du maillage des équipements, c’est également par une présence en proximité de ses services que le Département se démarque et apporte ingénierie et conseil aux communes et structures qui en expriment le besoin.

### PROPOSER DES CONTENUS EXIGEANTS ET LES RENDRE ACCESSIBLES

Le Pas-de-Calais dispose de nombreuses pépites culturelles et de sites de pratiques sportives reconnus
nationalement. Le Département ne se contente pas de les soutenir activement. Il porte également lui-même des contenus culturels ambitieux grâce à des sites tels que la Maison de l’archéologie, les Archives départe- mentales, Maison du Port départemental d’Étaples ou encore le Centre culturel de l’Entente cordiale.

Convaincu de l’importance de ces politiques pour l’épanouissement des habitants et conscient de l’enjeu que peut représenter leur accessibilité, le Département réaffirme son action volontariste dans ces domaines en proposant des contenus en itinérance, gratuits et au plus proche des publics.

De même, la restauration et la valorisation du patrimoine culturel, constitutif des identités du Département, représente un véritable levier de reconnaissance pour les habitants et d’attractivité pour les touristes.

***TÉMOIGNAGES***

* ***« J’attends des offres un peu plus variées et surtout une répartition un peu plus équitable au sein du
département. Je trouve que beaucoup de concerts, notamment, sont concentrés sur le territoire urbain ».* Un répondant au questionnaire en ligne**
* ***« Sur le terrain, on a vraiment
besoin que le Département nous aide à faire passer les messages avec ses schémas, en donnant des modèles de ce qui fonctionne, de ce qui se fait ailleurs et en soutenant mieux ceux qui font l’effort de s’améliorer ».* Un directeur d’école de musique**

***CHIFFRES***

* **13 000 visiteurs accueillis à la Maison de l’archéologie dont plus de 7 000**

**jeunes.**

* **19 expositions itinérantes sur l’histoire du Pas-de-Calais, conçues par les archives départementales, ont été**

**présentées en 243 étapes depuis 2016.**

* **40 équipements sportifs d’animation locale et 10 équipements à proximité**

**des collèges sont soutenus, chaque année, par le Département.**

**Dès demain...**

* **S’appuyer sur la restauration et la valorisation du patrimoine pour que les habitants s’approprient leur histoire.**
* **Proposer des outils aux acteurs des territoires pour garantir la qualité des projets culturels.**
* **Favoriser l’usage pluriel des équipements (salles de sports, patrimoine culturel).**
* **Prendre en compte les zones blanches dans la priorisation des équipements et des espaces de pratiques.**

**Faire société, ensemble, avec nos différences**

### Il faut bien l’admettre, au départ, les chances de réussite et d’épanouissement ne sont pas les mêmes pour tous. Mais dresser ce constat ne signifie pas l’accepter. De par ses compétences, le Département a vocation à lutter contre les déterminismes sociaux et géographiques qui font trop souvent obstacle aux ambitions, limitent les rêves et ne donnent pas à tous la possibilité de maîtriser son avenir.

**Les chemins et les succès sont variés, mais le sentiment d’appartenance et la citoyenneté doivent être partagés. La diversité de notre société est une chance pour l’avenir. C’est parce que chaque habitant est différent que faire société est un défi collectif.**

CONTEXTE NATIONAL

### Favoriser la mixité sociale et le vivre ensemble, telles sont les orientations qui figurent dans la loi Égalité et Citoyenneté du 27 janvier 2017, loi qui a pour objectif de répondre à l’engagement citoyen tout en agissant sur les facteurs du vivre-ensemble.

**Les récents mouvements citoyens attestent d’un besoin de se rassembler pour créer les conditions d’une cohésion collective favorable à l’épanouissement de chacun.**

CONTEXTE DÉPARTEMENTAL

### La plupart des habitants du Pas-de-Calais ne voudraient pas vivre ailleurs tant ils apprécient la chaleur humaine comme la qualité des paysages qu’ils y trouvent.

**La longue histoire sociale du département en atteste: notre territoire est intégrateur, tolérant et cherche continuellement à se réinventer pour que l’altérité puisse s’exprimer. La richesse culturelle et sportive illustre la capacité du Pas-de-Calais à se rassembler.**

### La citoyenneté est un patrimoine précieux que le Département souhaite encore renforcer pour que demain, comme aujourd’hui, nous fassions société, ensemble, avec nos différences.

AMBITIONS STRUCTURANTES

**Ambition 5**

### Reconnaître nos singularités et faire de nos différences un atout

**Ambition 6**

### Faire des politiques départementales des tremplins vers la citoyenneté

**Ambition 7**

### Valoriser et soutenir ceux qui s’engagent

**Ambition 8**

**Agir en citoyens du monde**

 **Ambition 5**

# Reconnaître nos singularités et faire de nos différences un atout

L’histoire et la géographie ont façonné le Pas-de-Calais comme les valeurs humaines de ses habitants. Le Département veut reconnaître et valoriser ces singularités. Alors même que les atteintes à la bio- diversité sont condamnées et que le Département s’emploie à y remédier à travers ses politiques de solidarités territoriales, rappelons que la diversité est aussi une richesse humaine essentielle qu’il faut protéger et valoriser.

Afin que chacune et chacun d’entre nous soit en capacité de trouver et prendre une place dans la
société, le Département s’engage sur des sujets déterminants: égalité entre les femmes et les hommes, accessibilité et handicap, lutte contre les discriminations, promotion de la citoyenneté.

L’objectif est de faire de nos singularités un motif de fierté, de reconnaître celles des autres et surtout d’en faire une opportunité collective d’inclusion sociale.

### FAVORISER L’INTÉGRATION ET LA TOLÉRANCE POUR LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Le Département a un devoir d’intégration et de promotion de la tolérance. Responsable des politiques de solidarités humaines, il est amené à agir très souvent en direction de publics vulnérables et suscep- tibles d’être victimes de discriminations.

Lutter contre les discriminations, pour le Département, c’est permettre à chacun, quel que soit son âge, son sexe, son origine, son handicap, son milieu social, d’avoir accès à l’éducation, à la culture et au sport. C’est également faire en sorte que ces politiques éveillent les populations à la tolérance et au respect les uns des autres.

Au collège, la question des discriminations doit faire l’objet d’une attention particulière dans la
mesure où l’éducation a des répercussions tout au long de la vie des personnes. Le handicap, l’égalité fille-garçon, l’origine, l’apparence physique, l’orientation sexuelle sont les 5 grandes discriminations observées, notamment au collège, et dont peuvent souffrir les jeunes. Lutter contre toutes les formes de discrimination, former à l’esprit critique ou encore donner les clés d’un usage raisonné du numérique et des réseaux sociaux, est aujourd’hui une nécessité.

La culture est évidemment une invitation perpétuelle à interroger le rapport aux autres et permet
d’ap prendre à se situer dans un monde en constante évolution. Pour permettre à chacun d’éprouver la diversité et la richesse patrimoniale et culturelle du Pas-de-Calais, le Département orchestre de nombreux rendez-vous pluridisciplinaires, proches des habitants et en relation avec les acteurs des territoires sur des thèmes de société majeurs tels que : l’apport des différentes populations à l’identité du Pas-de- Calais, l’identité de genre, la radicalisation, l’égalité fille-garçon.

L’action départementale, au cœur des réalités quotidiennes, s’engage dans le respect de la richesse des différences humaines et de la diversité culturelle.

De même, le sport n’a pas fini de nous prouver que le handicap, quel qu’il soit, ne doit pas être vu comme un frein à la pratique d’une activité physique et sportive, que la pratique sportive féminine impose à tous le respect, que l’engagement des plus jeunes est une force et que dans tous les cas cet autre, cet étranger, est un vrai partenaire et un vrai champion.

### PROMOUVOIR L’ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

L’égalité des femmes et des hommes dans la vie quotidienne n’est toujours pas une réalité. En dépit de nombreux exemples d’une reconnaissance formelle et des progrès accomplis, les femmes et les hommes ne jouissent pas des mêmes droits dans la pratique. Droit fondamental pour toutes et tous, l’égalité entre les femmes et les hommes constitue pourtant une valeur capitale pour la démocratie.

Parvenir à la diffuser et à l’ancrer dans la société requiert une attention dans tous les domaines. Cette volonté se traduit au sein même de la collectivité par une politique de ressources humaines qui permet d’ouvrir à tous des métiers parfois encore très genrés.

Elle se décline également dans les politiques de réussites citoyennes: sensibilisation à l’égalité filles-garçons au collège ; sensibilisation et formation à l’égalité femmes-hommes; programmation culturelle équitablement répartie entre femmes et hommes ; soutien à la pratique sportive féminine.

***CHIFFRES TÉMOIGNAGES***

* ***« Quand j’ai fait le stage de clown et que j’ai fait rire des gens en me moquant de moi-même, en me caricaturant, j’ai com- pris à quel point c’est jubilatoire. Quand c’est toi qui fais rire de toi… alors que c’est insupportable quand on se moque de toi ! »*. Maman d’élève, porteuse d’un petit handicap**
* ***« Le sport partagé permet aux élèves valides et aux élèves en situation de handicap scolarisés de pratiquer en- semble et de partager plus que du sport, grâce à des formes nouvelles de
pratiques sportives et artistiques. Il vise à faire évoluer le regard sur le handicap, à valoriser l’estime de soi et à développer les valeurs d’entraide et de solidarité »*. Frédéric ROSELLE, Directeur du
service départemental de l’Union nationale du sport scolaire**
* **200 ateliers de luttes contre les discriminations proposés aux - collégiens chaque année.**
* **33 adultes d’un foyer de personnes en situation de handicap ont rédigé le livre d’exposition Facile à Lire et à Comprendre de l’exposition**

**« Migrations : une archéologie des échanges ».**

* **Environ 100 projets « Ouvrez votre club » soutenus chaque année pour favoriser la pratique sportive des personnes qui en sont le plus éloignées.**

### INTÉGRER PLEINEMENT LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Tous les jours, le Département agit auprès des personnes en situation de handicap: pour favoriser leur autonomie, leur permettre de faire leurs propres choix et de réaliser leur projet de vie, leur rendre
accessibles tous les services proposés. Les équipes dans les domaines des solidarités s’y emploient tous les jours, et l’inclusion est au cœur des ambitions du pacte des solidarités humaines.

De même, l’éducation, la culture et le sport, font partie des domaines essentiels auxquels les personnes en situation de handicap doivent avoir accès afin de pouvoir être pleinement parties-prenantes de la société et exercer leur citoyenneté.

Favoriser la mobilité des jeunes en situation de handicap, rendre toujours plus de collèges accessibles aux élèves en situation de handicap et leur offrir de bonnes conditions d’accueil et d’apprentissage, rendre le sport accessible à tous par l’aménagement des infrastructures et l’information auprès du grand public, … autant d’exemples de leviers qui contribuent à donner toute leur place aux personnes en situation de handicap et que le Département s’emploie à mobiliser.

**Dès demain...**

* **Renforcer la reconnaissance des apports multiples des populations qui ont constitué le**

**Pas-de-Calais, par la collecte, la conservation et la valorisation des mémoires individuelles et collectives.**

* **Renforcer la prise en compte de l’égalité femmes-hommes dans l’ensemble des politiques du Département.**
* **Adapter les politiques jeunesse, culturelles et sportives pour une meilleure prise en compte des personnes en situation de handicap.**
* **Renforcer la lutte contre les discriminations, notamment en travaillant sur l’usage raisonné du numérique dans les collèges.**
* **Prévenir l’illettrisme dès le plus jeune âge, mais aussi l’illectronisme, avec comme priorité collective l’exercice des droits citoyens.**
* **Sensibiliser et qualifier les partenaires de la jeunesse sur les questions de santé et notamment de santé mentale.**

 **Ambition 6**

# Faire des politiques départementales des tremplins vers la citoyenneté

Être citoyen, cela s’apprend. Se sentir concerné par les grands débats de notre société, comprendre les transitions à l’œuvre, donner de son temps aux autres, proches et moins proches, comprendre le
fonctionnement de nos institutions, pouvoir débattre sans se battre…, bref, faire société, n’est pas un acquis.

L’éducation et la culture sont indéniablement des leviers pour favoriser la citoyenneté. C’est pourquoi le Département agit et mobilise ses partenaires (collèges, associations d’éducation populaire, mais aussi clubs sportifs…), afin de sensibiliser et de former à la citoyenneté à travers des actions concrètes.

### CONTRIBUER À L’ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ DES JEUNES ET DES COLLÉGIENS

L’éducation populaire doit jouer son rôle de facilitateur pour permettre à tous, jeunes et moins jeunes, de s’engager et d’exercer sa citoyenneté. Le Département, à travers ses partenariats avec les
associations de jeunesse et d’éducation populaire contribuera davantage à cet objectif, en complémentarité des actions proposées dans le cadre scolaire.

En lien avec l’Éducation nationale, le Département réaffirme son ambition forte de proposer aux
collégiens des dynamiques éducatives qui contribuent à la construction et à la formation du futur citoyen. Tout en s’appuyant sur les spécificités du territoire et du collège, l’éducation à la citoyenneté se réalise grâce à la complémentarité des différents intervenants et par la mise en œuvre d’actions concrètes dans lesquelles les élèves jouent un rôle actif, solidaire et porteur de sens.

La dimension européenne est naturellement partie prenante du processus de construction. Elle fait l’objet d’une attention qui facilite l’ouverture vers les pays frontaliers, la découverte de la culture
euro péenne et s’appuie sur des valeurs communes qui permettent aux jeunes et collégiens de partager une identité et l’envie de construire ensemble.

### FAIRE DE LA CULTURE UN VECTEUR DE CITOYENNETÉ POUR LES COLLÉGIENS

Avec la participation des équipes éducatives, le Département impulse et encourage les actions qui per- mettent d’accompagner les collégiens en privilégiant une approche concrète de l’art et de la culture, en proposant des rencontres avec les artistes et les œuvres, et par la fréquentation des lieux culturels.

Ainsi, une expérimentation proposée aux collèges, vise à les faire participer à un processus de
créa tion, leur permettre d’accéder à une pratique artistique active et à s’inscrire en complémentarité de l’éducation transmise par les équipes enseignantes. À travers ce projet de résidence d’artistes, des thématiques citoyennes (tolérance, inclusion, savoir-être, développement durable, égalité fille-garçon, autonomie, etc.) seront le socle qui favorisera une démarche artistique complète, de la création à la restitution, et qui contribuera à l’ouverture d’esprit.

Ces thématiques sont aussi à l’œuvre dans l’action menée par le Département comme passeur
d’his toire, en s’appuyant sur les collections et établissements patrimoniaux qu’il gère directement ou qu’il soutient. Il s’agit également de faciliter, voire coordonner, les initiatives mémorielles nées des territoires, en particulier dans le cadre d’appels à projets.

### S’APPUYER SUR LES VALEURS DU SPORT POUR CRÉER DU LIEN

Les grands événements sportifs, ce sont des lieux, ce sont des femmes et des hommes qui nous marquent, qui nous motivent, qui ont valeur d’exemple dans les représentations collectives, ainsi que dans les parcours individuels. Excellence, amitié, respect, … pour reprendre les valeurs fondatrices de l’olympisme, sont des points cardinaux qui contribuent à la cohésion sociale.

À titre d’illustration, les membres de l’équipe olympique et paralympique du Pas-de-Calais, en signant la convention de parrainage avec le Département, s’engagent à aller à la rencontre des collégiens, à contribuer à la formation citoyenne des jeunes, à favoriser la pratique dans l’objectif de contribuer à la lutte contre la
sédentarité et d’encourager le sport santé, et à promouvoir les valeurs humanistes ainsi que l’éthique du sport.

Intergénérationnels et facteurs de cohésion sociale, les grands événements sportifs, et plus particu- lièrement les prochains Jeux olympiques et paralympiques (JOP), sont des occasions de diffuser les valeurs du sport et de la pratique, de fédérer les citoyens à l’occasion de rassemblements, et de
développer l’intérêt des non-sportifs par le biais de leur portée médiatique et des figures d’identification qui émergent à cette occasion. Les JOP constituent une opportunité d’animation du territoire du Pas-de- Calais, territoire labellisé Terre de Jeux 2024.

Ils s’inscrivent dans un temps long. En amont une période de préparation pendant laquelle les délégations sportives viendront s’entraîner, et pendant laquelle pourront s’organiser des évènements
départemen taux pour les collégiens et les jeunes. Une période de célébration ensuite pour assister aux épreuves sur place ou à distance. Enfin, une période d’héritage qui pourra se décliner sur le plan sportif, social, environnemental et économique. Le Département déclinera sa politique sportive autour de ces 3 temps.

Qu’ils soient sportifs ou culturels, les grands événements sont des opportunités de se rassembler, de faire société, dont le Département entend se saisir pour promouvoir les valeurs de citoyenneté.

***CHIFFRES***

***TÉMOIGNAGES***

* ***« Au-delà de l’accompagnement financier qui permet aux familles parfois modestes de faire partir leur enfant à l’étranger, Jeunes Reporters en Europe, c’est surtout un projet qui permet aux collégiens-journalistes d’aller naturellement vers d’autres jeunes (ou moins jeunes) pour les interro- ger et les connaître, et de ce fait, de s’interroger sur ce que nous avons en commun, bref, ce qui fait la citoyenneté européenne ».* Jean-François Rabot – enseignant au collège Jean Jaurès à Lens**
* ***« Un promeneur du Net est un professionnel qui assure une présence éducative sur Internet auprès des jeunes. Il se rend disponible pour leur répondre sur les différents réseaux sociaux. Les liens qu’il crée avec eux permettent de développer leur esprit critique sur les médias et les informations qu’ils y trouvent ».* Un promeneur du net.**
* **107 collèges impliqués dans des actions éducation-culture en 2022.**
* **L’opération « collège au cinéma Pas-de- Calais » permet à près**

**de 1 250 élèves de**

**20 collèges de lier**

**découverte des œuvres cinématographiques et analyse critique.**

* **1 177 jeunes mis à l’honneur grâce aux talents citoyens (2015-2020).**

**Dès demain...**

* **Encourager et soutenir les projets des jeunes en adaptant les mesures jeunesse.**
* **Conforter l’offre culturelle, notamment en renforçant la promotion des métiers de la culture.**
* **Expérimenter des résidences d’artistes dans les collèges.**
* **Prioriser le partenariat éducatif sur la formation des futurs citoyens.**
* **Poursuivre et amplifier l’accompagnement des clubs sportifs dans la mise en œuvre d’actions citoyennes.**

 **Ambition 7**

# Valoriser et soutenir ceux qui s’engagent

Le Département du Pas-de-Calais souhaite mettre en valeur ces femmes et ces hommes qui, au
quoti dien, s’engagent pour leur territoire, pour la cohésion et le vivre-ensemble.

Avec près d’1,5 million d’habitants répartis sur 890 communes, il va sans dire que le potentiel humain est bien présent sur notre territoire. C’est aussi grâce à l’engagement associatif de nombreux habitants du Pas-de-Calais, et aux services que cela permet d’offrir à tous, qu’il fait si bon vivre dans ce départe- ment. Être au service du collectif, de l’intérêt général, c’est dans l’ADN des habitants du Pas-de-Calais.

### VALORISER ET RECONNAÎTRE L’ENGAGEMENT DES JEUNES

C’est une certitude, les jeunes s’engagent encore, mais différemment. La jeunesse privilégie les actions concrètes, au jour le jour, dans des organisations différentes de celles de leurs aînés. Les causes défendues, le sentiment d’être utile, et la visibilité du résultat de leur action sont les conditions de cet engagement.

À ce titre, le Département a développé différents partenariats avec les acteurs de la jeunesse et de l’éducation populaire qui accompagnent les jeunes dans leurs projets et leur désir d’engagement.

Ainsi, le Département est, depuis de nombreuses années, un partenaire identifié dans le développe- ment et le déploiement du service civique dans le Pas-de-Calais. La qualité de l’accompagnement de ces jeunes, au sein des services départementaux, est reconnue par les partenaires.

Parce que l’entrée dans l’âge adulte est un processus long et complexe, il nous faut également admettre une progressivité dans la culture de l’engagement, et par conséquent valoriser chaque étape, chaque réussite, chaque parcours.

L’action départementale s’emploie à être en cohérence avec la réalité des parcours des jeunes dans leur construction et leur quête d’émancipation.

### PROMOUVOIR LA FORMATION DES BÉNÉVOLES ET RECONNAÎTRE LEURS COMPÉTENCES

Le tissu associatif du territoire est riche. Ainsi, le département compte près de 230 000 bénévoles, chevilles ouvrières des solidarités quotidiennes. De manière directe ou par le biais de ses partenaires, le Département s’engage dans la promotion et la formation des bénévoles.

Par exemple, en matière de lecture publique, 900 bénévoles interviennent dans les médiathèques aux côtés des professionnels du secteur, et contribuent à la réussite de ce service public culturel. Le Département les
 accompagne en leur proposant notamment un plan de formation croisée des professionnels et bénévoles gratuit.

Toujours en matière de formation des bénévoles, le Département s’engage à soutenir davantage les structures de jeunesse et d’éducation populaire, qui agissent pour faire monter en compétence les bé- névoles en matière de gestion et de vie associative. Par ailleurs, le soutien à l’Union nationale du sport scolaire (UNSS) permet de former les collégiens aux fonctions de jeunes officiels (arbitres, coach,
reporters, organisateurs).

Aujourd’hui, on acquiert des compétences partout. Dès lors, il apparaît essentiel d’œuvrer à la
reconnaissance des compétences développées par l’expérience et les réalisations personnelles. Celles-ci se révèlent également à l’extérieur du système scolaire et méritent toute l’attention du Département.

À ce titre, le Département peut s’appuyer sur des partenaires qui ont développé des outils facilitant la reconnaissance d’une expérience, d’une compétence ou d’un savoir. Le Département souhaite pro- mouvoir et développer ce type d’outils au service de l’autonomie et de la valorisation des capacités des habitants du Pas-de-Calais.

### SOUTENIR LE TISSU ASSOCIATIF, NOTAMMENT VIA L’ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Les créations d’associations dans le département du Pas-de-Calais en témoignent, les « bâtisseurs associatifs » s’engagent pour mener à bien des projets collectifs visant à répondre, le plus souvent, aux attentes et besoins des habitants. La pandémie mondiale qui nous a lourdement et durablement impactés, a aussi démontré toute la capacité des collectivités et des habitants du Pas-de-Calais à s’en- gager, innover, être solidaires et à défendre les valeurs humanistes et de citoyenneté.

Le Département du Pas-de-Calais soutient avec constance plusieurs centaines d’associations et
partenaires qui œuvrent au profit de la population pour la promotion de la jeunesse, de l’éducation populaire, de la culture ou du sport. Il soutient également de nombreuses structures de l’économie sociale et solidaire, qui innovent et s’appuient sur la mobilisation citoyenne pour proposer d’autres façons de faire société.

***CHIFFRES TÉMOIGNAGES***

* ***« S’engager pour nos seniors, c’est impor- tant ! C’est une fierté d’aller vers eux et de voir qu’on peut leur être utiles. C’est une responsabilité pour nous et un geste
citoyen que de veiller à leur santé et à leur bien-être ».* Parole d’un jeune volontaire d’Unis-cité**
* **Plus de 275 000 heures de bénévolat réalisées depuis 2015 dans le cadre du dispositif permis engagement citoyen dans 1 352 associations du**

**Pas-de-Calais.**

* **674 bénévoles des médiathèques, formés entre 2017 et 2022.**
* **120 idées déposées en 2021 sur la « plateforme à initiatives citoyennes du Pas-de-Calais » (budgetcitoyen.pasdecalais.fr).**

**Dès demain...**

* **Créer des temps forts pour valoriser l’engagement citoyen.**
* **Poursuivre l’action départementale dans la formation des bénévoles.**
* **Expérimenter les outils permettant une reconnaissance des compétences informelles développées par les citoyens, notamment lors d’un engagement bénévole.**
* **Accompagner les petits clubs sportifs dans leur projet de développement.**

 **Ambition 8**

# Agir en citoyens du monde

Être citoyen, faire société ici, dans le Pas-de-Calais, et aujourd’hui, au XXIe siècle, ne peut se concevoir de manière détachée des enjeux globaux qui nous impactent. Le changement climatique auquel la planète doit faire face, les conflits armés – qu’ils soient aux portes de l’Europe ou plus loin, la situation
économique mondiale ou encore une pandémie, sont autant de facteurs qui influent sur nos quotidiens.

### ÉVEILLER LES CONSCIENCES AUX ENJEUX CLIMATIQUES

La crise climatique que traverse le monde ne va pas épargner le territoire et les habitants du Pas-de- Calais. C’est l’une des priorités du Département, posée par le pacte des solidarités territoriales « Agir avec vous pour bien vivre dans le Pas-de-Calais ». Si des actions doivent être conduites en matière d’aménagement, de mobilités ou de transition énergétique, l’approche du Département ne peut faire l’impasse sur les politiques qui vont parler directement aux citoyens.

L’éducation, la culture, le sport sont tout d’abord des domaines dans lesquels des progrès sont
pos sibles en matière de prise en compte des enjeux climatiques.

En effet, confrontés aux impératifs écologiques, économiques et aux changements de pratiques des publics sous la pression du numérique, les artistes doivent sans aucun doute décarboner leurs œuvres mais surtout nous apporter leurs regards singuliers et leur puissance créative. Il en va de même pour les organisateurs d’événements sportifs. C’est pourquoi le Département a mis en place un guide et des formations à leur attention, afin de les sensibiliser aux pratiques vertueuses.

Face aux enjeux environnementaux, les réponses ne sont pas que des solutions techniques, elles sont aussi comportementales et surtout culturelles. Le Département conditionnera ses aides en faveur de la jeunesse, de l’éducation, de la culture et du sport à une prise en compte écologique réelle et affirmée.

Ces politiques de réussites citoyennes sont également des leviers susceptibles de sensibiliser et
mobiliser les habitants. Le Département entend s’en saisir.

Les jeunes sont déjà très mobilisés sur cet enjeu. Ils doivent être informés et consultés sur les projets qui les concernent et peuvent avoir un impact climat. Le collège, lieu de vie et d’apprentissage, mais également la culture sont des « pépinières » de projets environnementaux et citoyens innovants qui ne demandent qu’à être soutenus. Le Département est convaincu qu’ils permettront de créer les
conditions d’une réelle participation citoyenne, de l’idée à sa concrétisation.

La question de la transition écologique est un sujet qui ne peut plus attendre. Démocratiser le dialogue environnemental sur son territoire, et être exemplaire en adaptant son action aux enjeux de transition écologique, le Département s’y engage.

### PROMOUVOIR LA TOLÉRANCE ET L’OUVERTURE AU MONDE

C’est avéré, la découverte et la confrontation à d’autres cultures et d’autres modes de pensées, la connaissance de sa propre histoire, sont autant de moyens efficaces, de lutter contre le repli sur soi et la peur de l’autre. Promouvoir les valeurs de tolérance et d’ouverture au monde passe par l’action
culturelle, l’expérience de mobilités internationales et l’accès au savoir.

Le Département peut et doit agir dans ce sens. Pour ce faire, il continuera de s’appuyer sur la Maison de l’archéologie, les Archives départementales, la Coupole d’Helfaut, ou ses coopérations internationales comme autant de moyens de faire connaître l’histoire et la mémoire du territoire et d’ouvrir au monde.

Le patrimoine illustre de même la construction du Pas-de-Calais, dans toute sa diversité. Par le soutien aux initiatives des territoires comme par la conception et la diffusion d’une offre culturelle spécifique, le Département entend aussi bien rappeler les marques laissées sur son sol par les guerres que la
ri chesse de son histoire industrielle, ou encore les apports des populations étrangères. Ce sont des
composantes fortes de notre patrimoine qu’il importe de conserver, valoriser et transmettre.

***CHIFFRES TÉMOIGNAGES***

* ***« Le Département doit
davantage encourager le développement de pratiques sportives ludiques, mixtes et
intergénérationnelles, comme la randonnée associée à la découverte du territoire et à des actions utiles au département (repérage/comptage d’animaux, nettoyage…) ».* Un répondant au questionnaire en ligne**
* ***« Nous devons mettre l’accent sur les valeurs éducatives des sports de nature, vecteurs de compétences, de transition
écologique et d’éducation à
l’environnement ».* Un acteur lors de la rencontre avec les partenaires du sport (mars 2022)**
* **205 opérations culturelles mémorielles soutenues (2015-2020).**
* **43 partenaires (institutions, usagers et acteurs du développement durable) réunis par le Département pour travailler au développement maîtrisé des sports de nature.**
* **Plus de 100 projets d’ouverture européenne soutenus dans les collèges par le Département chaque année.**
* **67 partenaires sportifs sensibilisés par le CERDD aux pratiques vertueuses en matière d’organisation d’événements sportifs.**

**Dès demain...**

* **Accompagner les jeunes dans leur mobilisation sur les enjeux qui les touchent : environnement, ouverture au monde et aux autres….**
* **Soutenir les projets d’intérêt collectif des collégiens, notamment sur les sujets liés au développement durable.**
* **Renforcer les interventions dans les collèges sur l’éducation aux médias, fenêtre sur le monde et les enjeux contemporains.**
* **Développer les actions culturelles départementales permettant l’éveil des jeunes et des habitants aux sujets de société.**
* **Proposer des outils permettant de devenir « organisateur écoresponsable » pour les projets jeunesse, éducatifs, culturels et sportifs.**

**Se rassembler**

**pour avancer collectivement**

### La montée des individualismes n’est pas un phénomène nouveau voire s’accentue de plus en plus : les technologies permettent de vivre « à distance » ce que nous n’aurions pas conçu comme des temps solitaires il y a encore quelques années. De manière paradoxale, la pandémie de COVID-19 a obligé à un repli sur le foyer individuel mais a montré que la force d’initiative citoyenne permet de trouver des réponses innovantes aux besoins collectifs.

**Dans un monde toujours plus complexe, la responsabilité des pouvoirs publics est de ne pas faire seul.**

CONTEXTE NATIONAL

### Partout en France, au sein des territoires, grâce à l’implication des citoyens, force est de constater un développement toujours plus innovant de l’engagement de proximité via les initiatives dites de société civile.

**Ce mouvement répond à l’érosion depuis de nombreuses années des formes d’engagement traditionnel. Dorénavant, les pouvoirs publics ne peuvent plus « faire pour » mais ils doivent « faire avec » les citoyens.**

CONTEXTE DÉPARTEMENTAL

### Le « faire avec » est dans l’ADN même des Départements et plus spécifiquement du Pas-de-Calais. Depuis les premiers actes de décentralisation de 1982 jusqu’à la plus récente loi 3DS de février 2022, tout invite à ce que le Département construise ses politiques pour… et avec ses habitants.

**Parce que ce principe est inscrit dans l’ADN même du fonctionnement du Département en tant que collectivité mais aussi parce que c’est un impératif collectif que de faire ensemble, les démarches d’écoute et de co-construction doivent se renforcer.**

AMBITIONS STRUCTURANTES

### Ambition 9

**Écouter les habitants et agir avec eux**

### Ambition 10

**Écouter les partenaires et agir avec eux**

 **Ambition 9**

# Écouter les habitants et agir avec eux

Le Département a largement exprimé son souhait de rendre les citoyens du Pas-de-Calais acteurs de la vie de leur territoire. Les concertations conduites auprès des habitants et des partenaires durant tout le premier semestre 2022 en sont l’illustration.

La démocratie consiste à faire société. Le Département parie sur l’innovation démocratique et
s’empare de ses politiques pour inventer de nouvelles pratiques favorisant l’expérience de la démocratie de ses habitants: consultation, concertation, co-construction… Cela constituera un fil rouge du mandat.

### ÉCOUTER ET PRENDRE EN COMPTE LA PAROLE DES USAGERS

Chaque habitant a droit à la parole et doit pouvoir la prendre. La richesse et la qualité des échanges durant les concertations publiques voulues par le Département incitent à pérenniser ce dialogue démocratique.

Consulter les usagers avant de réaliser un aménagement ou de proposer un dispositif qui les concerne. Demander aux collégiens comment ils voient leur collège demain et quels sont leurs besoins pour
amé liorer leur cadre d’apprentissage. Comprendre les attentes des sportifs, qu’ils évoluent en club ou non. Entendre et prendre en compte toutes les pratiques culturelles quelles qu’elles soient et leur donner une place. C’est le sens de la démarche d’« aller vers » que souhaite porter le Département.

Des instances de dialogue avec les jeunes fonctionnent depuis plusieurs années. Le groupe expert
jeunesse, instance regroupant 8 mouvements d’éducation populaire que le Département consulte réguliè rement pour co-construire sa politique jeunesse, en est une illustration.

Néanmoins, le Département entend développer les formats de concertation directe des jeunes pour mieux comprendre leurs besoins et leurs attentes, les rendre davantage acteurs de leur vie, et recueillir directement leurs avis sur les projets départementaux qui les concernent, quels qu’ils soient.

Plus largement, de nouvelles expérimentations démocratiques viendront également questionner les mo- des de transmission des connaissances et expériences. Le Département entend développer la médiation par les pairs à l’instar des ambassadeurs jeunesse incarnés par les jeunes en service civique du Départe- ment ou les brigades « antigaspi » constituées de collégiens engagés dans les restaurations scolaires. La médiation par les pairs constitue un levier formidable d’expression de la citoyenneté et de la démocratie, que ce soit pour les acteurs qui s’y engagent, pour les publics visés ou par les effets sur les sujets portés.

### MIEUX INFORMER SUR L’ACTION DÉPARTEMENTALE

Comment donner un avis sur un projet ou sur un dispositif si l’on n’a pas connaissance de son existence ? Comment exprimer un besoin et se sentir entendu si l’on ne connaît pas les domaines d’intervention de son interlocuteur ?

L’accès à une information fiable et de qualité est un préalable à toute démarche de concertation. Le Département en a conscience et entend adapter sa communication aux différents publics auxquels il s’adresse pour rendre son action plus lisible.

S’agissant particulièrement des jeunes, de nombreux dispositifs d’accompagnement existent et les partenaires sont largement mobilisés sur les territoires. Pour autant, les jeunes ne savent pas toujours où ni comment chercher l’information. Il est donc urgent de proposer une meilleure communication sur les aides existantes et de relier les besoins des jeunes aux réponses pouvant leur être apportées. Qu’il s’agisse d’une amélioration des canaux existants ou d’un développement de l’information sur de
nouveaux vecteurs, l’information est et sera encore demain un véritable challenge pour le Département.

Il convient donc de repenser la stratégie et d’adapter les outils d’information et de communication à ces publics. Pour ce faire, tous les canaux – et pas uniquement l’information numérique – seront explorés : informations des collégiens pour présenter les dispositifs départementaux, organisation de forums des jeunes itinérants, proposition d’outils d’information et de communication à destination des porteurs de projets, mobilisation des partenaires pour diffuser l’information, accompagner et prévenir les jeunes dans l’usage des réseaux sociaux.

***CHIFFRES***

***TÉMOIGNAGES***

* ***« La parole des plus jeunes est peu entendue alors même qu’ils sont force de proposition. Prendre en compte leur avis et leur permettre de prendre des décisions pour leur territoire est important pour qu’ils puissent avoir toute leur place ; celle de citoyen à part entière ».* Un répondant au questionnaire en ligne**
* ***« Qui sait mieux que les jeunes ce dont ils ont besoin ? ».* Un acteur lors de la rencontre avec les partenaires de la jeunesse (mars 2022)**
* **83 structures relais sac ados informent sur les dispositifs jeunesse du Département.**
* **1500 répondants au questionnaire en ligne dans le cadre de la démarche Construisons notre Pas-de- Calais.**

**Dès demain...**

* **Améliorer l’information jeunesse notamment en favorisant la communication de pair à pair et l’usage des réseaux sociaux.**
* **Créer un référentiel des dispositifs jeunesse du département accessible aux jeunes et aux professionnels.**
* **Expérimenter une dynamique de prévention de la violence et de résolution de conflits en s’appuyant sur les jeunes et les collégiens eux-mêmes.**
* **Permettre aux citoyens d’être co-auteurs des projets culturels et sportifs.**

 **Ambition 10**

# Écouter les partenaires et agir avec eux

Que serait l’action départementale sans l’important réseau de partenaires (communes et intercommu- nalités, établissements publics, associations, acteurs de l’économie sociale et solidaire…) avec les- quels il travaille au déploiement de l’ensemble de ses politiques publiques ?

Le Département du Pas-de-Calais porte une ambition forte de coopération, de co-construction des politiques publiques et de complémentarité avec ses partenaires. En effet, pour faire partager ses
ambitions, pour que ses actions portent, le dialogue avec l’ensemble de ces acteurs est plus que jamais décisif. Il permettra d’identifier les contraintes qui s’imposent à chacun, de définir les besoins, de fixer des objectifs. Il permettra enfin de créer les véritables conditions d’un partenariat durable et structurant avec ces acteurs.

Échanger sur les bonnes pratiques, capitaliser les réussites, valoriser les actions innovantes et
favoriser le travail en réseau seront les clés d’un partenariat réussi.

### CONCERTER ET FAIRE VIVRE LES RÉSEAUX CULTURELS ET SPORTIFS

Le partenariat n’est pas un concept théorique au Département du Pas-de-Calais. Il est ancré dans les pratiques des acteurs éducatifs, de la jeunesse, de la culture et du sport. De nombreuses instances de concertation permettent depuis des années d‘échanger, de co-construire, d’évaluer et d’ajuster les politiques publiques menées conjointement, notamment dans les domaines de la jeunesse, des
enseignements et pratiques artistiques amateurs, de la lecture publique, ou encore des sports de nature…

Pour faire vivre ces réseaux et simplifier la coopération, le Département s’empare, avec ses partenaires d’outils innovants, notamment dématérialisés, qui facilitent la connaissance de l’ensemble des services à disposition en matière de sports de nature par exemple. Ce type d’initiative est à renforcer et
démultiplier.

Dans le cadre de l’organisation des Jeux olympiques et paralympiques Paris 2024, le Département en- tend jouer pleinement son rôle d’animateur du territoire auprès des 85 communes et
intercommunalités labellisées « Terre de jeux 2024 ».

Une attention particulière sera portée aux collaborations avec les acteurs de la solidarité. Que ces
acteurs agissent de concert au bénéfice des habitants, est à la fois une volonté et une responsabilité du Département. La rencontre entre un jeune en service civique et des résidents est une traduction possible de cette coopération. Et il y en a tant d’autres! Une nouvelle stratégie de coopération visera, au cours de ce mandat, à faire de ces politiques publiques (jeunesse, éducation, sport, culture), de réels outils pour répondre aux enjeux des solidarités humaines.

### INFORMER, FORMER, ACCOMPAGNER LES ÉLUS ET LES PARTENAIRES

Fédérer les acteurs sur les politiques de réussites citoyennes suppose une information et une
connaissance suffisantes des rôles, compétences et actions conduites par tous. L’information réciproque comme prérequis, est un levier de réussite pour mener de manière pragmatique et efficace l’action publique auprès des habitants du Pas-de-Calais.

Aussi, le Département s’engage à initier une démarche permanente d’information et de formation des élus du territoire et de ses partenaires. Annuaires, guides papier et numérique, médias, seront autant de supports qui permettront de rendre visible l’action publique menée sur le territoire départemental.

Une réflexion sur les contraintes de fonctionnement de chaque projet d’investissement (éducatif,
cultu rel ou sportif) sera menée de manière systématique pour permettre de toutes les prendre en compte. Le renforcement de cet accompagnement est le gage d’une collaboration efficiente et de l’utilisation raisonnée de l’argent public.

### FIXER ENSEMBLE LES CONTREPARTIES ET LES MODALITÉS D’ÉVALUATION

La mise en œuvre conjointe des politiques publiques suppose un partenariat clairement défini. Ainsi, les conventions conclues avec les partenaires doivent dépasser la logique de contrats de moyens, en soutien aux initiatives locales, pour intégrer plus systématiquement des objectifs et des indicateurs définis conjointement avec une obligation de résultat.

Aujourd’hui, le Département souhaite développer une évaluation pleinement partagée avec les
parte naires et les citoyens. Évaluer ensemble une politique, une action, revêt un enjeu démocratique. Il s’agit de donner aux citoyens du Pas-de-Calais les moyens de comprendre l’action départementale sur son territoire, d’y prendre part, et d’en percevoir concrètement les effets.

Par exemple, en matière de contreparties attendues, le Département placera, au cœur de ses
exigences, les préoccupations principales des habitants, à savoir l’accessibilité et notamment l’accessibilité tarifaire des équipements culturels et sportifs en contrepartie de son soutien.

***CHIFFRES***

***TÉMOIGNAGES***

* ***« Merci aux acteurs culturels et des solidarités pour leur mobilisation et leur souci de la transver- salité, le tout au service de la reconnaissance des compétences de nos publics. À refaire ! ».*Un partenaire suite à un projet de résidence d’une photographe avec des jeunes suivis par la protection judiciaire de la jeunesse**
* ***« Sport pour tous, de compétition, de haut
niveau, pour la santé ou de pleine nature, à tous les niveaux et sur l’ensemble du territoire, le Conseil départemental apporte un soutien sans faille aux comités et clubs avec une attention particulière pour la jeunesse à travers notamment le sport scolaire »* Bruno Pieckowiak - Président du CDOS**
* **35,9 millions d’euros de subventions accordées par le Département à ses**

**partenaires pour soutenir le développement culturel et sportif.**

* **Plus de 40 partenaires sociaux bénéficient**

**de projets culturels du Département dans sa saison culturelle 2021-2022.**

**Dès demain...**

* **Fédérer et mettre en place des groupes d’échange de pratiques avec les associations pour adapter les méthodes d’accompagnement des jeunes.**
* **Mettre en place et animer des espaces de concertation et de coopérations entre acteurs culturels en territoire dans le cadre des schémas départementaux.**
* **Initier des contrats culture intercommunaux globalisant les objectifs et les moyens sur plusieurs années.**
* **Faire des Jeux olympiques et paralympiques un temps fort du mandat et conforter la politique de soutien aux évènements sportifs.**
* **Poursuivre et amplifier l’accompagnement des sports de nature, notamment par le déploiement d’outils innovants et la mise en place d’appels à projet.**
* **Partager une stratégie d’évaluation des conventions d’objectifs et de moyens avec les partenaires.**

***Remerciements***

Ce pacte des réussites citoyennes est le fruit des concertations riches qui se sont tenues durant tout le premier semestre 2022. Il s’appuie sur les contributions des habitants, des partenaires et acteurs des politiques départementales, des élus et des agents du Département. Qu’ils soient tous ici remerciés pour la qualité des propositions et des analyses partagées, ainsi que pour leur implication.
Cette démarche de concertation sera poursuivie tout au long du mandat.

Conseil départemental du Pas-de-Calais - Communication - ©photos : CD62 - Octobre 2022

Pas à pas, agissons au quotidien pour préserver notre environnement. N’imprimez ce document que si nécessaire.

